Territoires, efficacité et simplicité	**P4**
Commande publique	

La Commission Permanente,

VU le Code général des collectivités territoriales

VU le Code de la commande publique

VU la délibération du Conseil régional du 2 juillet 2021 donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU le budget voté au titre de l'exercice 2023 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes, et relations extérieures

Après en avoir délibéré, décide,

D'AUTORISER
l'exécutif a lancer et signer des marches publics ou des accords-cadres et leurs marches subséquents (annexe 1)
- Acquisition de fournitures et de petits matériels de bureau pour les services de la Région des Pays de la Loire
- Panorama numérique de presse
- Accord-cadre pour la refonte et la maintenance associée des installations audiovisuelles du campus et des maisons de la Région des Pays de la Loire
- Région Formation - Formation des personnes détenues - DFPS 2024
- Prestations de diagnostics cybersécurtié pour les TPE et PME ligériennes
- Assistance technique en matière d'équipements dans les lycées publics en Région Pays de la Loire
- Mise en conformité des équipements pédagogiques des plateaux techniques du Lycée polyvalent public à Pontchteau (44)
- Formation préalable à l'habilitation électrique
- Maintenance et hébergement de la solution de gestion de régies
- Maintenance et services solution catalogue interne de données SUADEO
- Prestations d'assurances liées aux risques de la Région des Pays de la Loire – Fiche modificative
- Mise en œuvre d'un MAAS Régional en Pays de la Loire – Fiche modificative
- Marché relatif à l'opération Restructuration et Extension du lycée ANGERS LE FRESNE – SAINTE GEMMES SUR LOIRE (49),

D'AUTORISER
l'exécutif a prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le

règlement des marches publics et accords-cadres ci-dessus.

D’AUTORISER
l’exécutif en cas d’appel d’offres infructueux ou sans suite a relancer l’ensemble des accords-cadres et des marches mentionnes ci-dessus sous la forme de procédures concurrentielles avec négociation, de marches négociés sans publicité ni mise en concurrence, de procédure adaptée ou encore de nouveaux appel d’offres en application du code de la commande publique.

D’AUTORISER
l'exécutif a lancer des concours et de signer des marches publics de maitrise d’œuvre (annexe 2)
- Marché relatif à l'opération Extension et restructuration du lycée au lycée ALCIDE D’ORBIGNY – BOUAYE (44),
- Marché relatif à l'opération Extension et réhabilitation des ateliers – bâtiment G au lycée ARISTIDE BRIAND – SAINT NAZAIRE (44),
D’AUTORISER
l’exécutif a prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l’exécution et le règlement des marches publics ci-dessus.

D’AUTORISER
l'exécutif a lancer et signer des marches publics ou des accords-cadres et leurs marches subséquents auprès de centrales d’achats (annexe 3)
- Mission d'accompagnement à la définition du projet stratégique d'administration de la Région Pays de la Loire
- Marché relatif à la réalisation des contrôles « Installations classées pour la protection de l’environnement, installation de combustion, levée de non-conformité »,

D’AUTORISER
l'exécutif a signer des conventions de mandat (annexe 4)
- Convention de mandat pour l'encaissement des revenus tirés de l'exploitation des bornes de recharge de véhicules électriques de la Région des Pays de la Loire

D’AUTORISER
l'exécutif a signer des avenants a des conventions de groupement de commandes (annexe 5)
- Avenant n°1 à la convention de groupement de commandes pour l’achat de prestations de communication dans le cadre de l’accueil de la solitaire du figaro en Loire Atlantique sur la période 2021/2026

D’AUTORISER
l'exécutif a signer des avenants a des marches publics ou des accords-cadres (annexe 6)
- Avenant n°1 à l’accord cadre N°DTM251-202145325 relatif à l'assistance à maitrise d’ouvrage technique pour le renouvellement et le suivi du système d’information multimodale destineo en Région des Pays de la Loire
- Avenant n°8 au marché public n°30414 (2014-96) relatif à l’exécution de services réguliers de transports scolaires réservés principalement aux élèves des établissements scolaires du secteur de le Louroux-Béconnais
- Avenant n°1 au marché public n°44002 (2021) relatif à l’exécution de services réguliers de transports scolaires réservés principalement aux élèves des établissements scolaires du secteur de La Pommeraye
- Avenant n°1 au marché public n° 202246287 relatif à l’exécution de services de transport scolaires sur le territoire de la Vendée, lot 100 « Secteur Nord Est Vendée »
- Avenant n°1 au marché public n° 202246288 relatif à l’exécution de services de transport scolaires sur le territoire de la Vendée, lot 101 « Secteur Sud Est Vendée »
- Avenant n°1 au marché public n° 202246290 relatif à l’exécution de services de transport

scolaires sur le territoire de la Vendée, lot 103 « Secteur Littoral Sud Vendée »
- Avenant n°1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique et environnementale relatif à l'opération Restructuration de la section Agent Polyvalent de Restauration et amélioration thermique des façades au lycée LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE – NANTES (44),
- Avenant n°3 au lot Maîtrise d'œuvre – Marché relatif à la Construction du lycée polyvalent – SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44),
- Avenant n°3 au lot 2 – Terrassement – VRD - Marché relatif à la Restructuration atelier de vinification 2ème tranche au lycée EDGAR PISANI – MONTREUIL BELLAY (49),
- Avenant n°1 au lot 5 – Couverture – Bac acier - Marché relatif à la Restructuration atelier de vinification 2ème tranche au lycée EDGAR PISANI – MONTREUIL BELLAY (49),
- Avenant n°2 au lot 6 – Menuiseries extérieures – Métallerie serrurerie - Marché relatif à la Restructuration atelier de vinification 2ème tranche au lycée EDGAR PISANI – MONTREUIL BELLAY (49),
- Avenant n°2 au lot 8 – Cloisons sèches – Isolation - Marché relatif à la Restructuration atelier de vinification 2ème tranche au lycée EDGAR PISANI – MONTREUIL BELLAY (49),
- Avenant n°2 au lot 3 – Gros œuvre - Marché relatif à l'opération Construction d'une halle technologique à l'ENSAM - ANGERS (49),
- Avenant n°1 au lot 6 – Etanchéité - Marché relatif à l'opération Construction d'une halle technologique à l'ENSAM - ANGERS (49),
- Avenant n°1 au lot 7 – Menuiseries extérieures aluminium – Marché relatif l'opération Construction d'une halle technologique à l'ENSAM - ANGERS (49),
- Avenant n°1 au lot 9 – Menuiseries intérieures bois - Marché relatif à l'opération Construction d'une halle technologique à l'ENSAM - ANGERS (49),
- Avenant n°1 au lot 10 – Plâtrerie – Cloisons sèches – Marché relatif à l'opération Construction d'une halle technologique à l'ENSAM - ANGERS (49),
- Avenant n°1 au lot 11 – Plafonds suspendus - Marché relatif à l'opération Construction d'une halle technologique à l'ENSAM - ANGERS (49),
- Avenant n°3 au lot 16 – Plomberie – Sanitaire – Chauffage – Ventilation - Marché relatif à l'opération Construction d'une halle technologique à l'ENSAM - ANGERS (49).

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ
Contre : Groupe Printemps des Pays de la Loire
Abstentions : Groupe L'Ecologie Ensemble, Groupe Rassemblement National pour les Pays de la Loire, Groupe Démocrates et progressistes, Eléonore REVEL

REÇU le 31/05/23 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément
aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs